

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 13 OCTOBRE 2020

Le CHSCT s'est réuni ce jour en audio avec la participation des 3 organisations syndicales, le médecin de prévention, l'inspecteur hygiène et sécurité au travail, et les membres de la direction.

L'ordre du jour était le suivant:

- 1-Présentation du guide ministériel pour l'évaluation des risques : mis en œuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de Covid 19.
- 2- Point sur la situation dans le Vaucluse
- 3- Questions diverses

Les trois organisations syndicales représentatives du département ont chacune lu leur déclaration liminaire (la nôtre est jointe à ce compte-rendu).

Point sanitaire dans le département

En préambule, le directeur a relevé qu'il y avait une légère amélioration de la situation sanitaire dans le département . Il a fait un point sur la situation sanitaire du département. Le taux d'incidence s'élève, pour la semaine 46, à 346/100 000 habitants . Le taux de positivité des tests est à 18,6 %.

Il y a encore 96 clusters,

517 personnes sont hospitalisées dont 40 en réanimation et on déplore 298 décès depuis le début de la crise sanitaire, dont 75 sur la semaine 46 (plus grand nombre de décès en une semaine depuis le début de la pandémie). La diffusion du virus semble s'améliorer mais la situation au niveau des hôpitaux du département reste très tendue . Les élèves infirmiers de 2^e année ont été mobilisés afin d'appuyer le personnel soignant épuisé.

Point sanitaire de la DDFIP 84

A ce jour, on dénombre 5 cas positifs sur l'ensemble de la direction. Interrogés sur l'existence d'un cluster au service PPR, la direction a répondu avoir interrogé l'ARS sans succès, cependant le médecin de prévention a précisé qu'elle avait elle-même fait un signalement dès le 1^{er} cas, et que d'après l'ARS c'est un petit cluster qui ne nécessite pas de mesures supplémentaires.

Elle a par ailleurs précisé que du fait d'une absence de 10 jours, elle n'avait pu donner suite aux différentes sollicitations.

Parmi les cas positifs, il a été évoqué par les organisations syndicales le cas d'un agent technique pour lequel aucun cas contact n'a été recensé. La direction a répondu avoir suivi scrupuleusement

les consignes de détection d'un cas contact, et qu'aucun agent répondant à ces critères n'avait été identifié. Affaire à suivre, car les propos de la direction n'ont pas rassuré les organisations syndicales ...

Concernant le télétravail :

Le plan de déploiement de la direction se poursuit, avec l'arrivée de matériel tous les 10 jours, les sites suivants ont été équipés : Apt, Cavaillon, Orange, Trésorerie Hospitalière, Montoux et Carpentras est en cours de dotation.

Avignon sera le dernier site pourvu puisque la CID est sur place et pourra intervenir rapidement en cas de problèmes.

La direction a reconnu ne pas avoir doté les agents conventionnés 2020, et n'est pas en capacité de donner une date, bientôt on l'espère.

La DDFIP 84 compte à hier 133 télétravailleurs, et un rappel lors de la dernière audio a été fait à l'intention des chefs de services sur l'importance du télétravail dans la période actuelle.

Le médecin de prévention est revenu sur la possibilité d'octroyer aux agents vulnérables la possibilité de revenir en présentiel 1/2 journée ou 1 journée maximum. Cependant cette autorisation ne pourra se faire que sur la base d'arguments médicaux avérés. Sans cela pas de retour possible.

A l'examen du guide de prévention, plusieurs points ont été mis en avant, principalement :

- la nécessité d'une pause régulière toutes les 2 heures et de 10 minutes, pour les agents travaillant en bureaux collectifs, si possible à l'air libre et sans regroupement.
- l'accueil physique est principalement sur rendez vous, sauf que les portes restent ouvertes et cela implique de recevoir également les usagers qui se présentent.
- le nettoyage reste crucial dans la période, notamment celui des sols qui doit s'effectuer tous les jours, ainsi que celui des points de contact.
- pour la restauration collective, le directeur pour Avignon a demandé au RIA de laisser à disposition du matériel de désinfection sur les tables.

Concernant le CFP de Cavaillon, en l'absence de restauration collective, le rétablissement du dispositif du remboursement forfaitaire avec attestation sur l'honneur (17,50 euros par repas), et sans justificatifs à fournir à posteriori.

En dernier point, le budget CHSCT présente un crédit de 8 400,00 euros, les organisations syndicales ont proposé de continuer à doter les sites de robinets automatiques, et l'achat de poubelle à pédales pour les points de restauration.

Les membres du CHSCT de la CGT restent à votre disposition et à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter.

Vos représentants CGT : Eve PUCHEU, Pascale GUILLOT